



Monsieur Le Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation particulièrement préoccupante des psychologues de l'Éducation nationale, marquée par une baisse significative des recrutements et une précarisation croissante des personnels de terrain.

En effet, les recrutements de psychologues de l'Éducation nationale ont diminué de 20% pour l'année 2026, et de 30% depuis 2017, année de la création du corps, et du concours de psychologues de l'EN qui devait permettre d'en assurer le renouvellement. Cette diminution s'inscrit dans un contexte où les besoins des élèves, des familles et des équipes éducatives ne cessent d'augmenter, notamment en raison de la dégradation préoccupante de la santé mentale des enfants et des adolescents, des difficultés scolaires persistantes, et de situations sociales de plus en plus complexes et altérées.

Cette baisse dans les recrutements se traduit par une surcharge de travail importante pour les psychologues en poste, déjà amenés à intervenir au sein de plusieurs établissements, CIO, écoles et dispositifs RASED et sur des secteurs de plus en plus étendus. Les situations rencontrées sont marquées par une plus grande complexification et par une augmentation significative des demandes. Ce contexte dégrade de fait la qualité et la continuité de l'accompagnement. De plus, le recours accru à des contrats précaires fragilise les équipes, nuit à la stabilité des suivis et ne permet pas la construction de relations de confiance avec les élèves et les familles.

Les Psychologues de l'Éducation nationale s'appuient sur des missions qui visent la prise en charge des enfants et des adolescents dans leur singularité mais également

avec une approche globale de leurs problématiques, ce qui permet de recevoir l'ensemble de leurs sujets de préoccupation : difficultés scolaires, problèmes relationnels, mal être, projection dans l'avenir... C'est en cela que les psychologues de l'Éducation nationale sont à même de proposer une égalité d'accès à un accompagnement psychologique de qualité sur l'ensemble du territoire, spécifique au cadre scolaire.

C'est pourquoi nous sollicitons une rencontre urgente afin de réexaminer avec vous la politique de recrutement des psychologues de l'Éducation nationale.

Le Groupe des 9, le 16 février 2026

contact : René Clarisse, past-président de la SFP <rene.clarisse@univ-tours.fr>